

**Société de développement commercial du Vieux-Montréal  
Quartier historique**

**Procès-verbal de l'Assemblée générale du budget**

Tenue le 12 septembre 2019, à 10h24  
À l'Espace 360, Maison des marins, Musée Pointe-à-Callière  
165, Place d'Youville

---

**Sont présents :**

46 membres en règle de la SDC

À la table de présentation siègent :

Me Robert Astell, Président du Conseil d'administration  
M. Mario Lafrance, Directeur général de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique  
Mme Anita Ramacieri, Présidente d'assemblée

---

**1. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 10h24 par Me Robert Astell, président du conseil d'administration de la SDC Vieux-Montréal, lequel souhaite la bienvenue aux membres présents.

**2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée**

Me Robert Astell propose aux membres présents que Mme Anita Ramacieri préside cette Assemblée générale du budget et suggère que Mme Laurence Nadon en soit nommée la secrétaire d'assemblée. Cette proposition est secondée par M. Dimitri K. Antonopoulos.

Adoptée à l'unanimité.

**3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)**

La présidente de l'assemblée s'assure de la conformité de l'avis de convocation et du quorum. Le directeur général lui assure que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres, selon les modalités établies par la réglementation régissant la SDC et que le quorum est atteint pour la tenue de la présente assemblée.

#### **4. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour suivant, qui est conforme à l'avis de convocation préalablement transmis, a été remis aux membres présents :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Élection du président et du secrétaire d'assemblée
3. Conformité de l'assemblée (avis de convocation et quorum)
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du budget
6. Présentation du plan d'action 2020
7. Présentation et adoption du budget 2020
8. Levée de l'assemblée

L'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté, est proposée par M. Vincent Di Candido secondée par M. Christian Faure.

Adoptée à l'unanimité.

#### **5. Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du budget**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du budget 2018 a été acheminé à tous les membres par envoi électronique.

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du budget du 13 septembre 2018, tel que présenté, est proposée par Mme Assmae Loudyi, secondée par M. Alain Bergeron.

Adoptée à l'unanimité.

#### **6. Présentation du plan d'action 2020**

La présidente de l'assemblée demande au directeur général de présenter le plan d'action pour l'année 2020.

M. Lafrance présente le Plan d'Action 2020 qui sera axé sur les volets suivants :

- **Continuité des activités déjà entreprises**

- **Services aux membres** : ce soutien peut prendre des formes très différentes, tels que le service conseil, des formations offertes aux membres à volets plus précis, par exemple pour la mise en vente de produits en ligne et une meilleure organisation du site web de la SDC facilitant l'accès par les gens du quartier. Augmentation des partenariats et du renforcement des liens entre les membres du Vieux-Montréal au moyen d'activités de réseautage chez ceux-ci, telles que la Soirée District Party, les différentes Sorties #GensduVieux ainsi que l'Apéro pétanque.
- **Quartier** : il s'agira de s'assurer de la pérennité de l'inclusion des quelques 9 000 résidents au sein des 40 000 travailleurs dans les activités de la SDC et de continuer à rendre le Vieux-Montréal plus confortable et plus coloré en y ajoutant plus d'oasis urbaines, entre autres choses, et en développant les illuminations hivernales en fonction des besoins du quartier. La coordination de l'ensemble des interventions effectuées dans le quartier historique doit continuer d'être planifiée en fonction de l'*expérience* de tous ses différents utilisateurs. La vie au quotidien se doit encore d'être la référence de base pour toute intervention effectuée.  
Il s'agira de maintenir une présence sur les chantiers pour y apporter notre aide tout en se préparant à avoir encore accès au programme « Artère en transformation », pour la Phase III sur la rue Saint-Paul (Ouest). Entretenir les bons liens avec la Ville-Centre et l'arrondissement de Ville-Marie pour la planification et la coordination des travaux publics et continuer notre rôle de catalyseur dans tous les domaines d'activités ainsi qu'en matière d'embellissement, de propreté et de convivialité du quartier.
- **Enjeux stratégiques** : il s'agira de continuer à mettre en place des activités donnant la priorité au service aux membres et au développement de la collectivité d'affaires du quartier. De bonnes relations avec la Ville-Centre et l'arrondissement doivent continuer à régner puisqu'en plus de nouveaux développements sont à prévoir dans l'Est et dans l'Ouest du quartier qui pourraient bien faire partie du territoire de la SDC Vieux-Montréal. Les partenariats stratégiques seront maintenus et développés avec les usagers du quartier, notamment les voisins périphériques, la Ville de Montréal, Tourisme Montréal, la Société du Vieux-Port, l'Administration portuaire de Montréal. S'ajoute à cela, notre rôle de représentation dans différents comités, tel que le comité d'évaluation pour le Projet de la Pointe du Moulin et du Silo #5. Nous continuerons à intervenir de manière circonscrite auprès de la ville (arrondissement de Ville-Marie et Ville-centre) de façon à ce que s'améliorent la planification et la coordination terrain des activités de grande envergure dans le quartier historique en matière de travaux publics, d'événements récréotouristiques, d'événements sportifs ou de tournages cinématographiques, etc.

## 7. Présentation et adoption du budget 2020

M. Mario Lafrance explique aux membres que le Budget 2020 engendrera des dépenses d'un montant global de 1 581 000\$. Pour assurer un budget équilibré, les revenus devront être du même ordre. Dans ce montant global, la somme des cotisations des membres de la SDC serait de 1 564 000\$. L'indexation annuelle au coût de la vie est incluse dans ce montant. Elle a été calculée à environ 1,9%. Pour atteindre ce montant, la cotisation annuelle minimale passerait donc de 108,00 \$ à 110,00 \$ et la cotisation annuelle maximale passerait de 5 400,00 \$ à 5 500,00 \$. La constitution totale des revenus pour le budget 2020 de la SDC, prévoit l'entrée d'un montant de 17 000 \$, provenant de revenus d'intérêts escomptés.

Le Budget 2020 de la SDC Vieux-Montréal – Quartier historique sera de 1 581 000 \$ au total. Dans ce montant global, la somme des cotisations des membres de la SDC sera de **1 564 000 \$**. L'indexation annuelle au coût de la vie est incluse dans ce montant. Tenant compte de cela, la cotisation annuelle minimale passe donc de 108,00 \$ à 110,00 \$ et la cotisation annuelle maximale passe de 5 400,00 \$ à 5 500,00 \$. Un montant de 17 000 \$ provenant de revenus d'intérêts escomptés, s'ajoute aux cotisations des membres.

L'adoption du Budget pour l'année 2020, tel que présenté, est proposée par M. Alain Bergeron, secondé par M. Vincent Di Candido.

Adoptée à l'unanimité.

**(Résolution B2019-1009)**

La présidente d'assemblée permet l'ouverture d'une période de questions et cède la parole à M. Vincent Di Candido qui demande comment le directeur général a obtenu le chiffre de 9 000 résidents pour le Vieux-Montréal, puisque celui-ci possède comme données des chiffres entre 5 500 et 6 000 résidents.

M. Lafrance lui mentionne que ces chiffres proviennent d'une étude publiée par l'Université du Québec à Montréal (UQÀM). En ajoutant les deux faubourgs (Est et Ouest) au territoire de la SDC Vieux-Montréal, on compte actuellement environ 9 000 résidents.

M. Di Candido remercie pour la réponse et poursuit en demandant s'il n'est pas mieux de revenir à l'ancienne méthode de travail pour traiter la problématique des tournages de cinéma dans le quartier.

Le directeur général lui répond que le Bureau du cinéma est à mettre en place un cadre normatif plus défini qui encadrera davantage l'obtention d'un permis de tournage cinématographique dans le Vieux-Montréal. De plus, une attention particulière sera dorénavant accordée à la mise en œuvre d'une vigie plus structurée

sur le terrain lorsqu'il y aura tournage cinématographique. Cela créera une meilleure coordination et diminuera donc les contraintes pour les commerçants du quartier.

M. Vincent Di Candido termine en demandant : si les terrains de Molson feront éventuellement partie du Vieux-Montréal, est-ce que cela viendrait modifier les limites territoriales actuelles du secteur patrimonial. Il demande aussi s'il faudra faire accepter cet agrandissement de territoire en AGA.

M. Mario Lafrance lui indique que rien n'est encore officialisé et que le tout devra être effectivement fait en étroite collaboration avec l'arrondissement de Ville-Marie, pour inclure ces terrains au territoire de la SDC Vieux-Montréal. Il termine en mentionnant qu'il faudra de plus suivre l'ensemble des procédures rattachées à notre encadrement législatif habituel et respecter tout ce qui nous sera édicté par les autorités compétentes de la ville.

## **8. Levée de l'assemblée**

Mme Anita Ramacieri remercie les membres présents pour leur déplacement et leur participation. La levée de l'Assemblée est proposée par M. Christian Faure, secondée par Mme Assmae Loudyi, à 10h38.

Adoptée à l'unanimité.

---

Anita Ramacieri  
Présidente d'assemblée

---

Anne de Shalla  
Secrétaire-trésorière de la SDC Vieux-  
Montréal – Quartier historique